

CATALOGUE DES FORMATIONS 2025

La Fédération Santé Habitat rassemble des établissements nommés Appartement de coordination thérapeutique (ACT), Lit d'accueil médicalisé (LAM), Lit halte soins santé (LHSS) et dispositifs sans hébergement (hors les murs, aller vers) sur l'ensemble du territoire national.

Selon les thématiques, ces formations s'adressent aux professionnels, personnes accompagnées et bénévoles.

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT

6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris

01 48 05 55 54 | www.sante-habitat.org

SIRET 437 762 644 000 49

Organisme de formation n° 11 75 49764 75 - certifié QUALIOP1

La Fédération Santé Habitat rassemble des associations gestionnaires d'appartements de coordination thérapeutique (ACT), de lits d'accueil médicalisés (LAM) de lits halte soins santé (LHSS) et dispositifs sans hébergement (hors les murs, aller vers) sur l'ensemble du territoire national métropolitain et ultra-marin. Ces établissements médico-sociaux, composés d'une équipe pluridisciplinaire médico psycho sociale, accompagnent, hébergent et soignent les personnes éloignées du système de santé pour leur apporter des solutions visant le retour au droit commun sous la forme d'un parcours coordonné. La Fédération œuvre quotidiennement pour la réduction des inégalités sociales de santé et pour que les organisations adhérentes puissent répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles elles doivent faire face. Aussi, la Fédération propose des formations visant l'amélioration continue des pratiques en établissements, leur pilotage et leur management.

Formations au Siège à Paris

Les groupes sont constitués de stagiaires provenant de différentes structures.

Les inscriptions se font sur la rubrique Agenda sur le site internet :

<https://www.sante-habitat.org/formations>

Formation en Région

Ces formations se font sur mesure, en fonction des besoins des adhérents de la Région ou sur une thématique proposée sur le catalogue. Cette formule permet le gain de temps et de frais dispensés pour les longs déplacements à Paris. Contactez la Fédération pour tout renseignement

**Formation sur site
(« en intra »)**

Le groupe est constitué d'une équipe de salariés/résidents/bénévoles (10 à 12 personnes maximum) d'une même structure pour une formation du catalogue ou sur mesure.

Contactez la Fédération pour tout renseignement.

La FSH est certifiée QUALIOPi !
Certification qualité délivrée au titre de la catégorie :
« Actions de formation »



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vous cherchez une formation que vous n'avez pas trouvée dans notre catalogue ?
N'hésitez pas à nous solliciter à ce sujet :

Pôle Formations de la FSH | formation@sante-habitat.org | 06 33 82 17 52

Liste des formations

Accompagnement de fin de vie et l'épreuve du deuil en institution.....	4
Le travail salarié des personnes étrangères.....	5
Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS.....	6
Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour.....	7
Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS)	8
Repérage précoce et intervention brève (RPIB) en addictologie ACT, LAM, LHSS.....	9
Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées.....	10
Formation juridique - Création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT, LAM, LHSS	11
L'analyse financière : au service du développement de son organisation ACT LAM LHSS et autres dispositifs.....	12
Formation de base à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vivant avec une pathologie chronique dans un ACT	13
Bientraitance et éthique en structure médico-sociale	14
Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées	15
Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bosse.....	16
Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP).....	17
Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour.....	18

Accompagnement de fin de vie et l'épreuve du deuil en institution

Public

Travailleurs sociaux, IDE, Psychologues...
tout professionnel d'un établissement
médico-social

Prérequis

aucun

Dates / durée

du 17 au 18 mars 2025 (14 heures sur 2
jours, 09h30-17h30)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée
à une situation de handicap, merci de nous le
faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la
formation, dans la limite des places
disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 450 €

Non adhérent : 650 €

Formatrice

Madame Sylvie Andry-Maupas, formatrice
sur les thématiques de la fin de vie, du
deuil, de la bientraitance, de la
prévention du suicide

Objectifs

- Identifier et répondre de façon adaptée aux différents besoins des patients et de la famille en ayant des comportements correspondants
- Mieux gérer les situations de deuil tant au cours de la maladie qu'au moment du décès
- Préparer le défunt au moment de sa mort, selon ses croyances
- Être en mesure de prévenir et d'entourer la famille dans les meilleures conditions après le décès
- Pouvoir exprimer, puis analyser ses propres réactions vis-à-vis du résident et de l'équipe

Modalités d'évaluation

Avant et au début de la formation : Questionnaires de positionnement, tour de table avec recueil des attentes et besoins, état émotionnel et motivation des participants (Méthode post it et jeux de cartes interactif).

Pendant la formation : Tout au long de la formation, la formatrice veille à ce que chacun des stagiaires assimile les apports de la formation, notamment par les nombreuses mises en situation et exercices (témoignages, échanges, exercices courts). Bilan intermédiaire rapide à la fin de chaque demi-journée (questions « frigo » et « four »).

A la fin de la formation : Bilan oral au sein du groupe effectué à la fin de chaque session. Validation des acquis et évaluation à chaud complétées et signées par chaque stagiaire : pour évaluer l'organisation, la pédagogie, le contenu, les apports, la satisfaction globale.

Le travail salarié des personnes étrangères

Public

Tous les professionnels concernés par la thématique

Prérequis

Avoir une pratique concrète d'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives ou juridiques en rapport avec les questions de travail salarié

Dates / durée

du 12 au 13 mai 2025 (7 heures sur 2 demi-journées, 09h30-13h00)

Lieu

Visioconférence

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 200 €

Non adhérent : 400 €

Formatrice

Maître Hafidha Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

Objectifs

À l'issue de la formation, les participant(es) seront capables de:

- Maîtriser les bases légales de l'accès des étrangers à l'emploi salarié
- Identifier les conditions d'accès au marché de l'emploi pour un travailleur étranger
- Identifier les titres de séjour délivrés sur le fondement d'une activité salariée
- Évaluer la situation d'une personne étrangère au regard de ces critères
- Appréhender les modalités de mise en œuvre de la procédure dite de "régularisation par le travail"
- Connaître les droits des personnes travaillant sans titre de séjour

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS

Public

Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services

Prérequis

aucun

Dates / durée

du 22 au 23 mai 2025 (7 heures sur 2 demi-journées, 14h00-17h30)

Lieu

Visioconférence

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 150 €

Non adhérent : 350 €

Formatrice

Madame Maiwenn L'Hostis, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

Objectifs

- Connaître et comprendre les mécanismes de la tarification
- Maîtriser le contenu et les enjeux de la procédure budgétaire (BP) et du compte administratif (CA)
- Être capable de mieux lire et de porter une 1ère analyse des documents comptables et budgétaires
- Être capable de se poser les « bonnes questions » et de repérer les points de vigilance
- Bénéficier de 1ers éléments concrets et faciliter l'exercice du métier
- Avoir des 1ères indications pour appréhender et mener un dialogue de gestion

Modalités d'évaluation

Pour apprécier le degré de satisfaction des participants et l'adéquation des connaissances acquises aux objectifs de la formation : Une feuille d'évaluation individuelle à chaud sera à remplir par chaque participant. Un bilan de stage oral est effectué en direct, à la fin de la dernière 1/2 journée de stage.

Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour

Public

Tous les professionnels concernés par la thématique

Prérequis

aucun prérequis demandé

Dates / durée

du 3 au 6 juin 2025 (12 heures sur 3 demi-journées, 13h30-17h00)

Lieu

Visioconférence

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 320 €

Non adhérent : 520 €

Formatrice

Maître Hafidha Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

Objectifs

- Se familiariser avec l'accès des étrangers à la protection sociale et la procédure de délivrance d'un titre de séjour pour raison de santé
- Fournir les outils de compréhension nécessaires dans l'accompagnement et dans la constitution des dossiers des étrangers malades
- Pouvoir les orienter vers les administrations et professionnels compétents (préfecture, OFII, médecin, avocat...) dans le traitement de leur dossier

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS)

Public

Directeurs, administrateurs ;
Responsables financiers ; Responsables comptables

Prérequis

aucun

Dates / durée

le 10 juin 2025 (7 heures sur 1 journée,
09h00-17h00)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 250 €

Non adhérent : 450 €

Formateur

Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

Objectifs

- Maîtriser le contexte dans lequel intervient la négociation du CPOM
- Connaître les ESSMS couverts par l'obligation de conclure un CPOM
- Maîtriser le nouveau régime juridique des CPOM
- S'approprier la méthodologie et les étapes de négociations du CPOM

Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats

Repérage précoce et intervention brève (RPIB) en addictologie ACT, LAM, LHSS

Public

Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles, résidents)

Prérequis

aucun prérequis demandé

Dates / durée

du 12 au 13 juin 2025 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h00)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 400 €

Non adhérent : 600 €

Formateur

Monsieur Franck Pontat, ingénieur en formation, éducateur spécialisé, chargé de prévention

Objectifs

- Sensibiliser aux conduites addictives : représentation, théorie des addictions, parcours du consommateur, apport sur les substances psychoactives
- Développer une culture du repérage : épidémiologie, outil d'évaluation
- Utiliser les outils du RPIB dans la pratique professionnelle : outil d'évaluation, cycle du changement
- Sensibiliser à la démarche de la gestion de conflit : outil sur l'entretien motivationnel, outil sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation pré et post formation, évaluation formative au cours des 2 journées

Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées

Public

Tout public concerné par la thématique

Prérequis

être en situation d'intervention, d'accompagnement auprès de publics

Dates / durée

du 17 au 18 juin 2025 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 450 €

Non adhérent : 650 €

Formatrices

Madame Marie Dubois et Madame Marion Fal, APLEAT ACEP

Objectifs

- Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)
- Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS
- Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés
- Expérimenter des outils de développement des CPS

Modalités d'évaluation

Questionnaire de recueil et analyse des besoins, avant la formation Feuilles de présence Questions orales ou écrites (QCM) Mises en situation Formulaire d'évaluation en fin de formation Remise d'attestation de participation

Formation juridique - Création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT, LAM, LHSS

Public

Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services et toute personne concernée par la thématique

Prérequis

Être professionnel des ACT, LAM, LHSS et autres établissements médico-sociaux

Dates / durée

du 17 au 18 juin 2025 (8 heures sur 2 demi-journées, 14h00-17h30)

Lieu

Visioconférence

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 180 €

Non adhérent : 380 €

Formateur

Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

Objectifs

S'approprier les évolutions récentes dans la législation, la réglementation et la jurisprudence s'agissant des règles de création, de contractualisation et de tarification, de coopération et de contrôle et de fermeture des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Maîtrise des différentes procédures d'autorisation, des prérequis et des points principaux à travailler en CPOM, Capacité à cerner certaines dépenses rejetées ou acceptées par le juge de la tarification et les enjeux et outils des démarches de coopération.

Modalités d'évaluation

Quiz

L'analyse financière : au service du développement de son organisation ACT LAM LHSS et autres dispositifs

Public

Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et des services et toute personne concernée par la thématique

Prérequis

Être professionnel d'un établissement médico-social

Dates / durée

le 19 juin 2025 (7 heures sur 1 journée, 09h00-17h00)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 250 €

Non adhérent : 450 €

Formatrice

Madame Maiwenn L'Hostis, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

Objectifs

- Maîtriser l'analyse financière des ESMS
 - Appréhender les équilibres financiers
 - Développer une vision prospective de la gestion de ses établissements
 - Collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'une stratégie financière
- Compétences visées :
- Pouvoir lire et analyser les documents comptables, budgétaires et financiers réglementaires
 - Savoir quelle information ou document demander aux équipes comptables et financières et pouvoir dialoguer avec eux pour l'élaboration des documents
 - Appréhender, comprendre et agir sur les grands équilibres, soldes et ratios financiers
 - Pouvoir suivre l'activité et la situation financière
 - Faire le lien entre la stratégie, les projets et les états chiffrés

Modalités d'évaluation

- Evaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Quiz en fin de formation

Formation de base à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vivant avec une pathologie chronique dans un ACT

Public

Tout professionnel et patient souhaitant exercer des fonctions éducatives auprès des personnes vivant avec une maladie chronique - ACT LAM LHSS

✓ Formation ouverte aux personnes accompagnées en ACT, LAM, LHSS.

Prérequis

aucun prérequis demandé pour cette formation

Dates / durée

du 6 octobre 2025 au 28 novembre 2025
(42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 980 €

Non adhérent : 1180 €

Personne accompagnée : 490 €

Formateur

Monsieur David-Romain Bertholon,
consultant formateur

Objectifs

- Compétences pédagogiques (réalisation diagnostic éducatif, animation de séances individuelles ou collectives d'ETP, évaluation des compétences du patient et des éducateurs, évaluation du programme)
- Compétences organisationnelles (implication dans l'équipe projet, tenue du dossier éducatif et recueil d'activités, coordination avec les différents acteurs)
- Compétences relationnelles (relation de confiance, techniques d'entretien centrées sur le patient)

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation des compétences et mise en œuvre des pratiques

Bientraitance et éthique en structure médico-sociale

Public

Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles)

Prérequis

aucun

Dates / durée

du 16 au 17 octobre 2025 (14 heures sur 2 jours, 09h00-17h00)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 450 €

Non adhérent : 650 €

Formateur

Monsieur Pascal Cresson, Consultant formateur

Objectifs

- Situer et comprendre le contexte législatif
- Situer l'évolution de la relation professionnel/résident dans ce contexte
- Identifier les situations de maltraitance et les conflits éthiques dans les situations d'accompagnement
- Développer ses capacités de réflexion éthique
- Identifier les repères méthodologiques permettant que la réflexion éthique soit source d'amélioration des pratiques

Modalités d'évaluation

Pendant la formation : • Au démarrage de l'action de formation, une analyse des prérequis ou du positionnement des stagiaires est effectuée. • Tout au long de la formation, le formateur mesure l'évolution de l'acquisition des connaissances des stagiaires et, en accord avec la Direction de la Formation Continue, apporte les ajustements nécessaires au projet de formation.

À la fin de la formation : • À l'issue de chaque session, FORMASSAD remet à chaque stagiaire un questionnaire d'évaluation à chaud pour évaluer la qualité de la prestation, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation des acquis. • Un bilan oral est réalisé à la fin de chaque session, avec la possibilité pour un responsable de formation d'y participer.

Après la formation : • Un compte rendu écrit, rédigé par l'intervenant et retraçant l'analyse de la formation, ses objectifs, ses résultats, ainsi que les points importants pour l'établissement, est mis à disposition de la direction sur demande.

Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées

Public

Usagers, membres des CVS ou groupes d'expression des établissements du réseau et les professionnels

✓ Formation ouverte aux personnes accompagnées en ACT, LAM, LHSS.

Prérequis

aucun

Dates / durée

le 13 novembre 2025 (7 heures sur 1 journée, 09h00-17h00)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 230 €

Non adhérent : 430 €

Personne accompagnée : 115 €

Formatrice

Madame Catherine Etienne, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA

Objectifs

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels et aux usagers de mieux donner corps ensemble, aux missions dédiées à ces espaces. Elle se propose de contribuer à :

- S'assurer d'une compréhension partagée des objectifs des différentes instances, comme de la place et du rôle attendu de chacun au sein de celles-ci
- Penser ensemble la participation réelle de tous les acteurs professionnels, usagers ayant des intérêts, des niveaux de formation, des savoirs faire et des savoir être différents
- Renforcer l'outillage des professionnels pour qu'ils favorisent l'expression des personnes et une dynamique participative au sein des collectifs
- Former les usagers pour qu'ils disposent d'outils nécessaires à leur mission de représentants des usagers autant auprès de leurs pairs, que lors des réunions du CVS ou groupes d'expression

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bosse

Public

Professionnels de terrain et d'encadrement, administrateurs, personnes accompagnées
✓ Formation ouverte aux personnes accompagnées en ACT, LAM, LHSS.

Prérequis

aucun

Dates / durée

le 20 novembre 2025 (7 heures sur 1 journée, 09h00-17h00)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 230 €

Non adhérent : 430 €

Personne accompagnée : 115 €

Formatrice

Madame Catherine Etienne, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA

Objectifs

Cette formation permettra aux participants de :

- Connaître les fondements et points d'appui de l'approche centrée sur le DPA des personnes et des collectifs telle qu'elle a été élaborée par Yann Le Bossé
- Situer l'approche DPA PC dans les courants actuels autour de la notion de « pouvoir d'agir »
- Comprendre comment utiliser le modèle en 4 axes élaboré par Yann Le Bossé, à partir du questionnement de quelques situations concrètes d'encadrement d'équipes ou de management de projets, apportées par les participants
- Réfléchir aux conditions à réunir pour impulser et soutenir une dynamique d'équipe dans l'utilisation et l'appropriation du questionnement et de la posture d'accompagnement propres à l'approche DPA PC

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Public

Professionnels des ACT LAM LHSS

Prérequis

Avoir suivi la formation de base ETP 42h

Dates / durée

du 1 au 3 décembre 2025 (21 heures sur 3 jours, 09h30-17h30)

Lieu

Siège de la FSH

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 500 €

Non adhérent : 700 €

Formatrice

Madame Catherine Greffier, Formatrice libérale, ex-Ingénieur en Éducation thérapeutique du patient et pédagogie au CHU de Nantes

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la mise en place d'un programme d'ETP à destination des publics précaires avec multi pathologies chroniques et situations complexes
- Identifier le rôle et les missions du coordinateur
- Constituer et coordonner une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP
- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- Intégrer l'ETP dans le parcours de santé de la personne
- Intégrer l'ETP dans les outils de la loi 2002-2
- Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche d'ETP
- Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP (évaluation annuelle et quadriennale)
- Communiquer et valoriser l'expérience de l'équipe d'ETP, par oral et par écrit

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction

Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour

Public

Tous les professionnels concernés par la thématique

Prérequis

aucun prérequis demandé

Dates / durée

du 2 au 5 décembre 2025 (12 heures sur 3 demi-journées, 13h30-17h30)

Lieu

Visioconférence

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Coût de participation

Adhérent : 320 €

Non adhérent : 520 €

Formatrice

Maître Hafidha Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

Objectifs

- Se familiariser avec l'accès des étrangers à la protection sociale et la procédure de délivrance d'un titre de séjour pour raison de santé
- Fournir les outils de compréhension nécessaires dans l'accompagnement et dans la constitution des dossiers des étrangers malades
- Pouvoir les orienter vers les administrations et professionnels compétents (préfecture, OFII, médecin, avocat...) dans le traitement de leur dossier

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

28^{ème} COLLOQUE NATIONAL DE LA FSH

Le Colloque aura lieu au Havre en 2025

Les dates vous seront communiquées prochainement !



Plus d'informations sur le site de la Fédération

www.sante-habitat.org

**INFORMATIONS ET MODALITES
PRATIQUES**

Les programmes détaillés des formations proposées sur ce document sont disponibles sur le site de la FSH : <https://www.sante-habitat.org/formations>

Les formations nationales en présentiel se déroulent au siège de la FSH,
6 rue du Chemin Vert, 75011 – Paris
Stations de Métro : Bastille - ligne 1 /
Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin –
Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

CONTACTS**Référente administrative et
pédagogique :**

Pôle Formations formation@sante-habitat.org
06 33 82 17 52

Référente formations :

Pascale Neveu, administratrice de la
Fédération Santé Habitat
secretariat@sante-habitat.org
01 48 05 55 54

Référente Handicap :

Bérange Grisoni
berangere.grisoni@sante-habitat.org
06 60 06 07 93

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée ;
- Les inscriptions sont validées après la réception du règlement ou de la signature de la convention de formation ;
- En cas de désistement (sans justificatif médical) moins de 15 jours avant le début de la formation : 100% des frais seront retenus ;
- La FSH peut être amenée à annuler une formation. Le stagiaire en sera informé au minimum deux semaines avant la date prévue. Le remboursement total des frais d'inscription sera alors effectué ;
- Une attestation de présence, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation sont remis à la fin de chaque session ;
- La FSH peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année ;
- La programmation et les modalités d'inscription, ainsi que le livret d'accueil du stagiaire sont disponibles sur la rubrique « Formation » du site internet de la Fédération : <https://www.sante-habitat.org/formations>

Le nombre de places pour chaque session étant limité, ne tardez pas à vous inscrire, via le formulaire en ligne, aux sessions qui vous intéressent.

**Vous cherchez une formation que vous n'avez pas trouvée dans notre catalogue ?
N'hésitez pas à nous solliciter à ce sujet :**
Pôle Formations de la FSH
formation@sante-habitat.org | 06 33 82 17 52